

AUTORISATION D'OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC
N° 2023 – TEMP 73

Demande présentée le : 15 juin 2023
Par : monsieur BOURGOGNE Alain
Demeurant à : 38 rue Blanche Pierre à JUZIERS (78)
Au bénéfice de : lui-même
Adresse : idem ci-dessus
— Surface occupée : trois places de stationnement

Le maire,

Vu la demande d'autorisation d'occuper le domaine public susmentionnée,
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2,
Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L 581-8, L 581-18 et R 581-55 à R 581-79

ARRETE

Article 1 : Monsieur BOURGOGNE Alain est autorisé à occuper le domaine public avec un camion de déménagement sur une place située devant le n°33 et deux places de stationnement devant le n°35 rue Blanche Pierre à JUZIERS

les 28 et 29 juin 2023 de 08 à 17 heures 00

Article 2 : Ces travaux nécessiteront :

- Information par le demandeur des riverains les plus proches susceptibles d'être embarrassés par la gêne occasionnée.
- Mise à disposition de barrières afin de neutraliser le stationnement à demander auprès de la mairie.

Article 3. Monsieur le commissaire de police, M. le responsable de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressé.

A JUZIERS, le 16 juin 2023

Le maire, Kitty VARIN

